

COMMUNE DE MOLENBEEK-  
ST-JEAN  
Urbanisme – bureau 31  
Rue Comte de Flandre, 20  
1080 Bruxelles

V/Réf : PU 34.839  
N/Réf. : AVL/ah/MSJ-2.152/s467  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : MOLENBEEK-ST-JEAN. Chaussée de Gand, 31. Aménagement d'une terrasse en bois sur la toiture de l'annexe située en façade arrière d'un immeuble à appartements.

Suite à votre courrier du 30 octobre 2009 sous référence, réceptionné le 3 novembre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 18 novembre 2009.

En raison d'un manque de personnel, notre Commission n'a pas été à même de traiter votre demande dans le détail. Elle observe que, bien que situés dans la zone de protection des anciennes manufactures Ajja classées comme monument, les travaux proposés modifieront peu le contexte du bien protégé. Par conséquent, elle considère que la présente demande relève plutôt d'un examen urbanistique que patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. VANDERHULST  
Président f.f.

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme S. Valcke) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)